TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Adjoint administratif principal 2ème Classe
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public
Commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA
20220

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	Mr. SAVELLI Jean-Louis	Adjoint administratif territorial	01.07.2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)		1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade		1	1

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 JUIL. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 JUIL. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à SANTA REPARATA DI BALAGNA le 29 juin 2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

Le Maire
Marcel TORRACINTA

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Agent de maîtrise principal.
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public
Commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA
20220.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	Mme VIOLA Anna Maria	Agent de maîtrise	01.07.2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1		1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		1

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 JUIL. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 JUIL. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à SANTA REPARATA DI BALAGNA **le** 29 juin 2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

Le Maire
Marcel TORRACINTA

MAIRIE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA HAUTE-CORSE

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Rédacteur territorial principal de 2ème classe
CATEGORIE B
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public
Commune de Santa Reparata di Balagna
20220

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1	Mme MARTELLI Marie-Ange	Rédacteur territorial	01.07.2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1		1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1		1

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 JUIL. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 JUIL. 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

Fait à Santa Reparata di Balagna le 30 juin 2023

Le Maire
Marcel TORRACINTA

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)